

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	09	EDUCATION	06
SOCIAL	02	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	20
GOVERNANCE PUBLIQUE	02	ENERGIE	02	NON DEFINIS	01

N° 3074

5 Juin 2024

5 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	000000181/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000000181/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 04.06.2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 00000058/DC/CAA/CIPM/2024 DU 14 MARS 2024 POUR LES PRESTATIONS DE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN COURANT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	002/A/CPB/SG-SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002/A/CPB/SG-SIGAMP/2024 DU 31/05/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08/05/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS LATRINES A QUATRE COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES MATERNELLES: GBNS BANDJOUN, EM DE KOOU, EM DE KAMGO, CONQTRUCTION D'UN BLOC DE SIX BOUTIQUES AU MARCHE DE BANDJOUNDANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	000051/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° __000051/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU __04 JUIN 2024_ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS – EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	00000001AD/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°00000001AD/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2024 DU 04 JUIN 2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/MINFI/CTR/2024 DU 07 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MATERIEL DE BUREAU A LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION (CTR)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	000000115/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°000000115/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 04.06.2024 POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN COURANT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 002 Lire Titre/objet ADDITIF N°002 RELATIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_03_/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN 19 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference 24-00259/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/ey Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°24-00259/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 24-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/ey Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°24-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 06/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT (06 VEHICULES PICK UP DIESEL DOUBLE CABINE) A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT(IRAD)***** Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 011/C /MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 03/06/2024 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME PARENTALE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 001003/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire Titre/objet DECISION N° __001003/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU _04 JUIN 2024_ PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS – EXERCICE 2024. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	004/D/D46/SP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°004/D/D46/SPPORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/D46/SP/2024 DU 23 AVRIL 2024, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SAR/SM DE BÉKA, ARRONDISSEMENT DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	000013/JAR/AAONO/CNKA/CIPM-PCCM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/C-NGUELEMENDOUKA/CIPM-PCCM/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) LOGEMENTS DE TYPE T.2 ET L.3 DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02./AONO/CM/CIPM/SG/ST/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) A TOUNGOU DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

15	Reference	001bis/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001BIS/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/2024 RELATIVE À L'EQUIPEMENT DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ALOUM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-06-2024

16	Reference	04/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/J09/SAEFFORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/ 2024 DU 18 AVRIL 2024, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) PONTS EFFONDRES DANS LES GROUPEMENTS MAK'A-A-OVENG-YEBEKOLO ET AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	24-00257/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/ey Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°24-00257/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	18/AONO/ADC/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05 / 06 / 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE SURETE POUR L'ATELIER DE MAINTENANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALAFINANCEMENT :SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2024, LIGNE 92304.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	08-07-2024

19	Reference	08/0NIT/CBNA/ITB/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°08/0NIT/CBNA/ITB/TBEC/2024 07/05/2024. FOR THE CONSTRUCTION OF MUNICIPAL MOTEL(PHASE 2) IN BANA COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	25-06-2024

20	Reference	01BIS/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001BIS/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2024 DU 31/05/2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CENTRE.MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE TOUBORO DANS LA COMMUNE DE TOUBORO,DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	27-06-2024

21	Reference	03 /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03 /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES DE MACHINES D'EXTRACTION DE JUS DE POMMES DE CAJOU POUR 04 REGIONS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

22	Reference	02/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/04/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DES UNITES DE TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	02/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 02/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DES UNITES DE TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	1342/24/DMP/DAG/DG/PAD Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1342/24/DMP/DAG/DG/PAD DU 16 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0028/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 29/12/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UNE SOLUTION PERMETTANT LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO MISES EN PLACE AU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	Reference	18240332/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/ey Lire
	Titre/objet	DECISION N° 18240332/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA DÉFINITION DU CADRE D'APPUI AU FONCTIONNEMENT ET À LA PÉRENNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRES ET ATELIERS DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	Reference	06/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°06/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (06 VÉHICULES PICK UP DIESEL DOUBLE CABINE) À L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRAD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	Reference	003/DC/CAD4/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA MISSION DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES EXPLOITANTS DE MOTOCYCLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVERNE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-06-2024
28	Reference	002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04 /AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BAZZAMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 003/DC/C.HINA/CIPM/2024 Lire Titre/objet DEMANDE, DE COTATIONN° 003/DC/C.HRNA/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024 EN EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (EQUIPEMENT ENENEROFFI SOLAIRE) DES CENTRES DE SANTE DE BERING ET DE GAMDOUGOUM, DANS LA COMMUNE DE MINA. DEPARTEMENT TDU MAYO- ISANAGA, REGION DELEXIRÈME-NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 28-06-2024
-----------	---

30	Reference 02 Lire Titre/objet ADDITIF RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AAONO-PU/CM/SG/ST/CIPM/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOULEMBE, ET A L'ECOLE PUBLIC DE LETTA, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 016/AONO/CUD/CIPM1/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CUD/CIPM1/2024 POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA BASE VOIRIE DE YOUPWE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 10-07-2024
-----------	--

32	Reference 02/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/202 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/2024 RELATIVE À L'EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-06-2024
-----------	---

33	Reference 006/DAONO/C-LDO/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/DAONO/C-LDO/CIPM/2024 DU 15/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE SUR L'AXE DJAMBOUTOU- MBELLASUR UN LINAIRE DE 5 KM DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 13-06-2024
-----------	---

34	Reference 1 Lire Titre/objet ADDITIF NO.1 RELATIF A APPEL D'OFFRES N°000007/AONO/MINMIDT/CIPM/2024 DU 21 MAI 2024. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [006/AONO/CAD3/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-06-2024

36

Reference [00000175/AONO/CAA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000175/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 30 MAI 2024 RELATIF À LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT(CAA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA EXERCICE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-07-2024

37

Reference [001/DC/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 du 07/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07/05/2024 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE NKOETYE ET DE L'AQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD, EN DEUX LOTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2024

38

Reference [002/DC/CBBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CBBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07/05/2024 POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP D'APKWAE YENDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2024

39

Reference [007/AONO/PU/C-BBU/CIPM/2024 DU 22/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/PU/C-BBU/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. EN DEUX (02) LOTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-06-2024

40

Reference [009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 05 JUIN 2024 TRONÇON RECTORAT – FEICOM : AMÉNAGEMENT.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [015/AONO/SIC/CIPMpi/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SIC/CIPMPI/2024 DU04 JUIN 2024 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, ASSISTANCE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2025-2026

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-07-2024

42

Reference [001/AMI/CRS/CIPM/2024 DU 24/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CRS/CIPM/2024 DU 24/05/2024POUR L'ASSURANCE DES VEHICULES POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-06-2024

43

Reference [08/AONO/CivKEM/CIPM-TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/C-KKEM/CIPM-TBEC/2024 DU 28/05/2024 POUR L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE KEKEM DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-06-2024

44

Reference [09/AONO/ SP/ CBANA/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ SP/ CBANA/CIPM DDJ L LIAI 2FJ24 2024 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CSI ET CMA DE LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUCAST, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-06-2024

45

Reference [10/AONO/ SP/ CBANA/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet A VIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/ AONO/ SP/ CBANA/CIPM DU 07 MAI 2024POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE FORAGE AGRO PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A L'ABATTOLR DE BAPOUH DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 25-06-2024

46

Reference [04/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2024 DU 13/05/2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINE?AT EXERCICES 2023-2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference 002/DC/C. LOLODORF/SIGAMP/CIPM/2024 DU24/05/2024 Lire Titre/objet N°002/DC/C. LOLODORF/SIGAMP/CIPM/2024 DU24/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,REGION DU SUD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-06-2024
-----------	---

48	Reference 03 /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM Lire Titre/objet DECISION N°03 /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES DE MACHINES D'EXTRACTION DE JUS DE POMMES DE CAJOU POUR 04 REGIONS Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

49	Reference 1840333/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/ey Lire Titre/objet DECISION N° 1840333/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°09/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 05 AVRIL 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT APPORTER UN APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA MATURATION DES PROJETS DU PROGRAMME D'APPUI À LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET FACULTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference 099/DP/J09/SAEF Lire Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°099/DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--

51	Reference 2024-0004 Lire Titre/objet INVITATION OF BIDS(PROCUREMENT OF SERVICES) DATE: 05 JUNE 2024INVITATION NO.: 2024-0004 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 04-07-2024
-----------	---

52	Reference 18240334/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/ey Lire Titre/objet DECISION N° 18240334/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 1ER AVRIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT APPORTER UN APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE, EN VUE DE LA RÉDACTION D'UN MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROGRAMME D'APPUI À LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET FACULTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PRO-ACTPF) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference	001/A/CPB/SG-SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/CPB/SG-SIGAMP/2024 DU 31/05/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TSELA, REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE T DE BANDJOUNDANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUÉ N°000000181/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 04.06.2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 00000058/DC/CAA/CIPM/2024 DU 14 MARS 2024 POUR LES PRESTATIONS DE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN COURANT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise Boulevard du 20 Mai Yaoundé, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique :

Par décision **N°000000115/CAA/DAG/SDAAB/SM du 04.06.2024**

La Société **P@T MULTISERVICES SARL**, B.P : 13 086 Douala, Tel : (237) 677 25 90 82, a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la Demande de Cotation N°00000058/DC/CAA/CIPM/2024 du 14 Mars 2024, relative aux prestations de service de nettoyage et d'entretien courant de l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement, pour un montant de **neuf millions (9 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de cinq (05) mois.**

Le Directeur Général de la Société **P@T MULTISERVICES SARL** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

ADDITIF N° 002/A/CPB/SG-SIGAMP/2024 DU 31/05/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08/05/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS LATRINES A QUATRE COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES MATERNELLES: GBNS BANDJOUN, EM DE KOUO, EM DE KAMGO, CONQTRUCTION D'UN BLOC DE SIX BOUTIQUES AU MARCHE DE BANDJOUNDANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BANDJOUN le 31 Mai 2024

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° __000051/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU __04 JUIN 2024_ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS – EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, les résultats de l'Appel d'Offres n° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 mars 2024 pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la CRTV en cinq lots – Exercice 2024, sont récapitulés dans le tableau ci-après

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT TTC POUR SEPT (07) MOIS	DELAI D'EXECUTION
1	Lot 1 : : entretien et nettoyage des locaux du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé	ALKAN ENVIRONMENT SARL B.P. 15 270 Douala Tél. : 233 39 02 82 691 119 677	23 498 213 F CFA	SEPT (07) MOIS
2	Lot 5 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême- Nord à Maroua	ALKAN ENVIRONMENT SARL B.P. 15 270 Douala Tél. : 233 39 02 82 691 119 677	13 105 575 F CFA	SEPT (07) MOIS
3	Lot 7 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Sud à Ebolowa et de l'Est à Bertoua	ALKAN ENVIRONMENT SARL B.P. 15 270 Douala Tél. : 233 39 02 82 691 119 677	10 486 547 F CFA	SEPT (07) MOIS

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**ADDITIF N°00000001AD/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2024 DU 04 JUIN 2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/MINFI/CTR/2024 DU 07 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MATERIEL DE BUREAU A LA COMMISSION TECHNIQUE DE
REHABILITATION (CTR)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic (CTR), Maître d'ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires que certaines dispositions de la Demande de Cotation sont modifiées, ainsi qu'il suit :

Pièce n° 1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Au lieu de : 10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation, au plus tard le 04 JUIN 2024 à 13 heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°00000001/AONO/ MINFI/CTR/CSPM/2024du 07 MAI 2024 pour la fourniture des équipements informatiques et matériel de bureau à la Commission Technique de Réhabilitation (CTR).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutôt :10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation, au plus tard le 11 JUIN 2024 à 13 heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°00000001/AONO/ MINFI/CTR/CSPM/2024du 07 MAI 2024 pour la fourniture des équipements informatiques et matériel de bureau à la Commission Technique de Réhabilitation (CTR).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Au lieu de :13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et Financières aura lieu

le 04 JUIN 2024 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR, porte 502.

Lire plutôt :13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et Financières aura lieu

le 11 JUIN 2024 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR, porte 502.

Au lieu de :14.2. Critères essentiels

Le descriptif des prestations est donné dans la pièce 4 du DAO (RPAO).

SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°000000115/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/KGD DU 04.06.2024 POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN COURANT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation N°00000058/DC/CAA/CIPM/2024 du 14 Mars 2024 pour les prestations de service de nettoyage et d'entretien courant de l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : La Société **P@T MULTISERVICES SARL, BP. : 13 086, Douala – Cameroun Tel : (237) 6 77 25 90 82 – 6 94 27 35 60**, a été retenue comme adjudicataire du Marché N°00000058/DC/CAA/CIPM/2024 du 14 Mars 2024 pour les prestations de service de nettoyage et d'entretien courant de l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) relatif **aux prestations de service de nettoyage et d'entretien courant de l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de neuf millions (9 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

Article 2 : Le Directeur Général la société **P@T MULTISERVICES SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF N°002 RELATIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° _03_/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN 19 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais n'étant pas suspendue de la commande publique et exerçant dans les énergies renouvelables.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>La participation au présent Appel d'Offres repose sur le respect du principe de la liberté de la commande Publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures et d'intégrités.</p>

MANDJOU le 31 Mai 2024

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N°24-00259/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur
Communique :

L'entreprise SAINT JOSEPH BP : 13 250 Yaoundé, a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'avis d'appel d'offre national restreint n°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 avril 2024 en procédure d'urgence, pour le recrutement d'un consultant en vue de la définition du cadre d'appui au fonctionnement et à la pérennisation des équipements de laboratoires et ateliers des établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Définition du cadre d'appui au fonctionnement et à la pérennisation des équipements de laboratoires et ateliers des établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	ETS SAINT JOSEPH, BP: 13 250 Yaoundé	79 241 625 F CFA	Trois (03) mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise est prié de prendre l'attache de l'Unité Opérationnelle de Gestion du PRO-ACTPF, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 27 Mai 2024

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N°24-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur
Communique :

L'entreprise ENGINEERS & DESIGNERS (ENDES) SARL BP : 648 Douala, a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'avis d'appel d'offre national restreint n°09/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 avril 2024, en procédure d'urgence, pour le recrutement d'un consultant pour l'appui logistique et technique en vue de la maturation des projets du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement supérieur, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Appui logistique et technique en vue de la maturation des projets du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement supérieur	ENGINEERS & DESIGNERS (ENDES) SARL, BP: 648 Douala	69 994 318 F CFA	Trois (03) mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise est prié de prendre l'attache de l'Unité Opérationnelle de Gestion du PRO-ACTPF, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 27 Mai 2024

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N°06/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU
02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (06 VÉHICULES PICK UP DIESEL DOUBLE
CABINE) A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE
DÉVELOPPEMENT(IRAD)*******

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,
Par décision N°du....., le **groupement Entrepreneurs du Sahel/ ETS Découverte du sahel, BP : 2770
Yaoundé Tél : 693 82 42 52, N° du contribuable M102316152502**La été retenu dans le cadre de l'exécution du
Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres N°06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 du 02/04/2024 pour la
fourniture du matériel roulant (06 véhicules pick up diesel double cabine à l'Institut de Recherche Agricole pour le
Développement (IRAD)

Montant TTC : 180 000 000 (cent quatre-vingt millions) Francs CFA.

Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

Financement : Appui Spécial pour la Noix de Cajou (ASNC)

Exercice : 2024

Le Mandataire dudit Groupement est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au
Service des Marchés de l'IRAD pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires
non retenus.

YAOUNDE le 24 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN
PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES POUR LA
CONSTRUCTION D'UNE FERME PARENTALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord
communiquant :**

**ZED-GIE est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, d'un montant de 9
975 263 (Neuf millions neuf cent soixante-quinze mille deux cent soixantetrois) francs CFA Toutes taxes
Comprises, pour un délai d'exécution de deux (02) mois.**

**Le Directeur Général de ZED-GIE est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la
Direction Administrative de la CDEN pour l'élaboration de la lettre-commande y afférente.**

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

HAMIDOU SAIDOU

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 001003/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 04 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS – EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres

entités publiques ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;

Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget et l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu la lettre n° 000043/CRTV/CIPM du 14 mai 2024 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 mars 2024

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

Les résultats de l'Appel d'Offres n° 005/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 mars 2024 pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la CRTV en cinq lots – Exercice 2024, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT TTC POUR SEPT (07) MOIS	DELAI D'EXECUTION
1	Lot 1 : : entretien et nettoyage des locaux du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé	ALKAN ENVIRONMENT SARL B.P. 15 270 Douala Tél. : 233 39 02 82 691 119 677	23 498 213 F CFA	SEPT (07) MOIS

2	Lot 5 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême-Nord à Maroua	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL B.P. 15 270 Douala Tél. : 233 39 02 82 691 119 677	13 105 575 F CFA	SEPT (07) MOIS
3	Lot 7 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Sud à Ebolowa et de l'Est à Bertoua	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL B.P. 15 270 Douala Tél. : 233 39 02 82 691 119 677	10 486 547 F CFA	SEPT (07) MOIS

Article 2 :

Le représentant de L'entreprise attributaire est prié de se présenter à la porte 911 au neuvième étage du Centre de Production de la CRTV à Yaoundé - Mballa II, pour recevoir notification de la présente décision.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE POLI

DÉCISION N°004/D/D46/SPPORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/D46/SP/2024 DU 23 AVRIL 2024, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SAR/SM DE BÉKA, ARRONDISSEMENT DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU FARO
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ET DU MÉRITE CAMEROUNAIS, (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011 /410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement.

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret No2024/014 du 18 janvier 2024 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°205/A/MINMAP du 03 juin 2018 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision Préfectorale N°020/DP/D46/SAAJP du 20 mars 2024 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro ;

Vu la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°01bis/AONO/D46/SP/2024 du 23 avril 2024 ;

Vu le Procès-verbal N°00029505 du 28 mai 2024 de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro ayant sanctionné la séance de Proposition d'Attribution ;

DÉCIDE :

Article 1er : Le groupement des entreprises ci-après cité, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°01bis/AONO/D46/SP/2024 du 23 avril 2024.

Gestionnaire	Lieux d'exécution	Groupement des Entreprises	Montants TTC en FCFA	Délais d'exécution	Observation
Directeur de la SAR/SM de Béka	Béka	GPT BABA BELLO ET FILS/MOUKTAR OUMAROU, dont le Mandataire est l'ETS BABA BELLO ET FILS, BP: 164 Garoua, tél. : (+227) 699 422 200.	15 999 993	Trois (03) mois	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

POLI le 30 Mai 2024

Le PRÉFET

ABSALOM WALOA MONONO

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

**ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000006/AONO/C-NGUELEMENDOUKA/CIPM-PCCM/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE HUIT (08) LOGEMENTS DE TYPE T.2 ET L.3 DANS LA COMMUNE DE
NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres**Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **28 MAI 2024 à 14 heures, heure locale** et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006/AONO/C-NGUELEMENDOUKA/CIPM-PCCM/2024 DU _____

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3

DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du Cadre de Détail Quantitatif et Estimatif et du Bordereau des Prix Unitaires.

1. 10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'Offre Administrative (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **07 JUIN 2024 à 14 heures, heure locale** et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006/AONO/C-NGUELEMENDOUKA/CIPM-PCCM/2024 DU29/04/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3

DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du Cadre de Détail Quantitatif et Estimatif et du Bordereau des Prix Unitaires.

1. 10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'Offre Administrative (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 MAI 2024 à 15 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN-YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne

de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07 JUIN 2024 à 15 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN-YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGUELEMENDOUKA le 21 Mai 2024

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_02_ / AONO/CM/CIPM/SG/ST/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) A TOUNGOU DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La participation répose sur le respect du principe de la liberté d'accès à la commande Publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, d'efficience et d'intégrité.</p>

MANDJOU le 31 Mai 2024

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DEMANDE DE COTATION N° 001BIS/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/2024 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL D'ALOUM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILO, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, lance, un avis à consultation pour l'équipement du centre d'alphabétisation fonctionnel d'Aloum, dans la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture du centre d'alphabétisation fonctionnel d'Aloum matériel et équipement ci-après :

- Amplificateur power P9500S Yamaha (ou équivalent) ;
- Baffle Pro Sony Max 2000W (ou équivalent) ;
- Mixeur amplifié Sonny Max F8 USB (ou équivalent) ;
- Laptop HP Pavillon 15, Intel Core 15 1,8 GHZ Disque Dur 1 To Ram 8 Go Lecteur Graveur DVD Ecran 15,6" tactile clavier français + Pavé numérique OS Free DOS RJ45 VGA USB (03) HDMI Intégrées ;
- Tricycle Bazar ;
- Machine à coudre fait tout ;
- Lampe solaire rechargeable ;
- Chaise de bar en plastique avec pied en acier
- Tente avec bâche 50 places
- Débroussailleuse FS 410 (ou équivalent).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel dans le tableau ci-après :

LOT	DÉSIGNATION	MONTANT
-----	-------------	---------

Unique	EQUIPEMENT DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ALOUM	8 000 000
--------	--	-----------

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture en matériel et équipement, pouvant justifier d'une expérience minimale dans la réalisation des prestations similaires

5. Financement

L'équipement de la présente consultation est financée par : Le Ministère de l'Education de Base, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune d'Ebolowa 2, dès publication du présent avis ou sur le site web de l'ARMP.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la Commune d'Ebolowa 2 tél. : 696 454 828/691 510 572 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA, à la Recette Municipale d'Ebolowa 2, représentant les frais d'acquisition dudit dossier

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au Secrétariat de la SIGAMP de la Commune d'Ebolowa 2 contre récépissé, **au plus tard le 21/06/2024 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATIONEN PROCEDURE D'URGENCE N°001bis/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/2024 RELATIVE À L'EQUIPEMENT DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ALOUM,DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation de la présente demande de cotation est d'un (01) mois soit 30 jours

10. Cautionnement Provisoire

LOT	DÉSIGNATION	CAUTION
Unique	EQUIPEMENT DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ALOUM	160 000

11. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Cent soixante mille (160 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, pour compter de la date de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **21/06/2024 à 15 Heures** dans la salle des actes de la Mairie d'Ebolowa II par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERESELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce administrative après le délai de 48 heures règlementaires prévues pour sa régularisation. ;
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Non-respect de 100 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif ;

ARTICLE 13 : PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

- Le chiffre d'affaires
- La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant)
- Le service après-vente
- La présentation de l'offre
- L'expérience du personnel (le cas échéant)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (le cas échéant)

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Maitre d'ouvrage,attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pourl'essentiel de la demande de cotation et qui disposera des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

N/A

EBOLOWA le 23 Mai 2024

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°04/C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/ 2024 DU 18 AVRIL 2024, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) PONTS EFFONDRES DANS LES GROUPEMENTS MAK'A-OVENG-YEBEKOLO ET AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Maître d'Ouvrage Délégué**) communique, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National ouvert ci-dessus cité ;
Vu la lettre de proposition d'attribution N°01/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 30 mai 2024, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;
Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	HITACHI FORWARD B.P: // Tél : 696 51 31 61	79 999 960 FCFA	95 000 045 FCFA	Délai de réalisation: Six (06) mois. Lieu d'exécution : Commune de Kobdombo

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures, sous peine d'annulation de celui-ci.

AKONOLINGA le 31 Mai 2024

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N°24-00257/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur
Communique :

L'entreprise SACRAMENTO BP : 15 573 Yaoundé, a été retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'avis d'appel d'offre national restreint n°06/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 1er avril 2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un consultant devant apporter un appui logistique et technique, en vue de la rédaction d'un manuel de procédures administratives financières et comptables du programme d'appui à la composante technologique, professionnelle et facultaire de l'enseignement supérieur (PRO-ACTPF), ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC de la Lettre-Commande	Délai d'exécution
Appui logistique et technique, pour la rédaction d'un manuel de procédures administratives financières et comptables du programme d'appui à la composante technologique, professionnelle et facultaire de l'enseignement supérieur (PRO-ACTPF)	ETS SACRAMENTO, BP: 15 573 Yaoundé	49 369 500 F CFA	Trois (03) mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise est prié de prendre l'attache de l'Unité Opérationnelle de Gestion du PRO-ACTPF, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 27 Mai 2024

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05 / 06 / 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE SURETE POUR L'ATELIER DE MAINTENANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2024, LIGNE 92304.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une clôture de sureté pour l'atelier de maintenance à l'Aéroport International de Douala

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :

- Installation de chantier ;
- Mise en œuvre des massifs en béton armé de 20*20*60 (en cm) pour ancrage ;
- Fourniture et pose des grilles de clôture en acier galvanisé ;
- Fourniture et pose de fil barbelé.

Les caractéristiques techniques sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux de bâtiments et construction métallique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

4. Visite de site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **17 / 06 /2024** à partir de **11 heures**. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **08 / 07 / 2024 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 18 /AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05 / 06 / 2024

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE SURETE POUR L'ATELIER DE MAINTENANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant d'**un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08 /07/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

-

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- d) Une note technique inférieure à vingt-deux (22) sur vingt-neuf (29) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- i) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC SA, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance ;
- j) Non-conformité des spécifications techniques des grilles par rapport à celles définies dans le CCTP.

15.2. Critères essentiels

- 1. Références en construction métallique : **oui/non** ;
- 2. Moyens matériels : **oui/non** ;
- 3. Personnel technique d'encadrement : **oui/non** ;
- 4. Note méthodologique : **oui/non** ;
- 5. Capacité financière : **oui/non** ;
- 6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non** ;
- 7. Attestation de visite de site **oui/non** ;
- 8. Présentation de l'offre : **oui/non** ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
Tél. 222 23 36 02, poste 413/414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE BANA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°08/0NIT/CBNA/ITB/TBEC/2024 07/05/2024. FOR THE CONSTRUCTION OF MUNICIPAL MOTEL(PHASE 2) IN BANA COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of execution of 2024 year Public Investment Budget, the Mayor of BANA Council, Contracting Authority, on behalf of the Ministry of decentralization and development local an Open National Invitation to tender for the construction of one municipal motel in BANA council, Upper-Nkam division.

2. Consistance des prestations

The works to be realized in this present contract includes the following:

taxes.

PAIX· TRAVAIL·PATRIE

WEST REGION

REGION DE L'OUEST

BANA COUNCIL

COMMUNE DE BANA

Email: communedebana@yahoo.com

Preparatory works ;

Levelling works ;

Foundations ;

Elevation works ;

. Framework and roofing ;

Metalic-work ; .

Electricity ;

Painting;

Gutter.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following prior studies stand is cinquante- . six millions six .. cent soixante-neuf mille six cent soixantc-trois (56 669 663) FCFA FCFA all taxes.

4. Allotissement

The works shall be in one (01) lot defined as follows: for the construction of municipal motel in BANA council, upper-Nkam division

5. Participation et origine

Participation in this Invitation totender is opened to all Cameroonian enterprises having skills in the field of buildings and public works and which justify adequate skills in the area concerned.

6. Financement

Works subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget (PIB), exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the Particular Secretariat of the Mayor of BANA Council, from the publication of the present invitation to tender.

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained from the during working hours at the Particular Secretariat of the Mayor of BANA Council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable deposit sum of 75 000 (seventy five thousand) francs CFA payable at IIANA municipal Treasury.

9. Remises des offres

Each offer drafted in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the Particular Secretariat of the Mayor of BANA Council, not later than the 25 JUIN 2024 at 10 o'clock 00 p.m

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of works subject of this tender shall be our (04) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate bank Approved by the Ministry of Finance featuring on the listing document 12 of the Tender File of an amount 1130 000 (one million one hundred and thirty thousand) FCFA and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers. Under pain of being rejected, the Provisional bid bond required shall be produced in original.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of being rejected, the administrative documents required, must be produced in or true certified copies by the issuing service or administrative authority in accordance with the special conditions of the invitation to tender. They must be delivered three (03) months before the submission of offers or three months after the launching of this national invitation to tender. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible, especially the absence of administrative document.

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on 5 JUIN 2024. at 11 o'clock 00 p.m. by the Internal Procurement Commission attached to the BANA council. This will be done at the Deliberations hall in the presence of bidders or mandated representatives, who have a perfect knowledge of the bids.

14. Critères d'évaluation**Main eliminatory criteria**

- / Fausse déclaration, pièce falsifiée, scannée ou faux document ;
- / Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée, 48 heures après le dépouillement ;
- / Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Travaux de construction du motel municipal à BANA (PHASE 2)
- / Note technique inférieure à 90% (quatre-vingt-dix pour cent) de « OU! » ;
- / Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de l'original de la quittance d'achat du DAO

Main qualification criteria

- / Presentation of the offer ;
- / Experience of supervisory staff;
- / Supplier's references ;
- / Material and essential equipment;
- / Financial capacity
- / Organization-Planning and -Methodology of execution;

15. Attribution

he contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present anormally low bids would be disqualified following regulation in place which prescribes obtention the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned. -

The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under -penalty of annulment of that decision awarding the Private Secretary of the Mayor ofBANA for the establishment and the subscription of its market.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Particular Secretariat of Mayor of BANA council, Phone: 18- Correspondance de l' Autorite chargee des marches Publics N° 000004/L/MINMAP/CAB du 29 juillet 2022 relative a la prise en compte des rabais (en chiffre et en lettre) consentis par les soumissionnaires La consultation du DAO peut etre telechargee sur le site de l' ARMP

BANA le 28 Mai 2024

Le MAIRE

FANGA Jean Baptiste

COMMUNE DE TOUBORO

AVIS DE CONSULTATION N°001BIS/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2024 DU 31/05/2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CENTRE, MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE TOUBORO DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 26 145 05 641528 464211 541

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, la Maire de la Commune de TOUBORO, Autorité Contractante, lance pour le compte du MINJEC, une Demande de Cotations pour la **Fourniture Des Equipements au Centre Multifonctionnels De Promotion Des Jeunes (CMPJ) de Touboro, Arrondissement de Touboro**, Département du Mayo-Rey, Région Du Nord (En Procédure D'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent, marché comprennent : **(la fourniture des équipements, le transport, la maintenance, la mise en service et la réception)**.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des opérations est estimé à : **Dix millions (10 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises prestataires de services spécialisés et installés au Cameroun.**

6. Financement

La fourniture objet de la présente demande de cotation est financée par le **budget d'investissement public du MINJEC/Exercice 2024** sur la ligne d'imputation N°**58 26145 05 641528 464211 541**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Touboro dès publication du présent avis de consultation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipal de Touboro.**

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier de consultation, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu portant le **numéro de la consultation, le nom du maître d'ouvrage et celui de l'entreprise.** Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès des services de la Mairie de Touboro. Les Offres seront remises **au plus tard le 27 Juin 2024** et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION
N°001BIS/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2024 DU 31/05/2024
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CENTRE, MULTIFONCTIONNELS DE
PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE TOUBORO DANS LA COMMUNE DE TOUBORO,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC).et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est d'**un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **290 000 (deux cent mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, D'un délai de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27 Juin 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès, de la commune de Touboro, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres seront ouvertes en un temps. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Vérification de la conformité et comparaison des offres
la commission de passation des marchés procédera à :

- > L'examen de la conformité des offres du point de vue de délais de validité des pièces et de leur authenticité et des spécifications techniques ;
- > La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder à une éventuelle correction ;
- > L'élaboration d'un tableau comparatif des offres.

Principaux critères éliminatoires :

- Absence d'une caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'Offre financière incomplète ;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée non produite;
- La note technique inférieure à 70% de oui ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures

Critère essentiel :

- Présentation
- Bilan financier ou capacité financière
- Référence de l'entreprise

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée **moins disante** et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'**hôtel de Ville de Touboro ou auprès du service technique de la commune.**

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: **6 73 20 57 25/699 370 7 48.**

TOUBORO le 31 Mai 2024

Le MAIRE

YANDAL Celestin

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N°03 /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024
DU_02/04/2024_ POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES DE MACHINES D'EXTRACTION DE JUS DE
POMMES DE CAJOU POUR 04 REGIONS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,
Par décision N°du.....l'entreprise **ETS BAEL, BP 12458 Yaoundé, Tél : 675363670, N° contribuable P
0188115109026N** a été retenue dans le cadre de l'exécution du Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres
N°05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 du 02/04/2024 pour la fourniture des prototypes de
machines d'extraction de jus de pommes de cajou pour 04 régions.

Montant TTC : 54 050 000 (cinquante-quatre millions cinquante mille) Francs CFA.

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Financement : Appui Spécial Noix de Cajou (ASNC)

Exercice : 2024

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés de l'IRAD pour y recevoir la notification de ladite décision et du projet de Marché. Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 22 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°02/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/04/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU_02/04/2024_POUR LA FOURNITURE DES UNITES DE TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,
Par décision N°du.....l'entreprise **ETS FULL MOON, Tél : 669499532, N° contribuable P 0188115109026-N** a été retenu dans le cadre de l'exécution du Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 du 02/04/2024 pour la fourniture des Unités de transformation de la noix de cajou à l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).

Montant TTC : 218 000 000 (Deux cent dix-huit millions) Francs CFA.

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Financement : APPUI SPECIAL NOIX DE CAJOU(ASNC)

Exercice : 2024

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet du Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 22 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 02/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DES UNITES DE TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

La Loi 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des

Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;

Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;

Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu La circulaire n° 005/CAB/PM du 31 décembre 2014 relative à l'anticipation de la procédure de passation des Marchés publics avant la mise en place de la disponibilité des financements ;

La circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise **ETS FULL MOON, Tél : 669499532, N° contribuable P0188115109026-N** a été retenu pour l'exécution du Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 du 02/04/2024 pour la fourniture des unités de transformation de noix de cajou.

Montant TTC : 218 000 000 (Deux cent dix-huit millions) Francs CFA.

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Financement : APPUI SPECIAL NOIX DE CAJOU(ASNC)

Exercice : 2024

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet de Marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1342/24/DMP/DAG/DG/PAD DU 16 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0028/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 29/12/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE SOLUTION PERMETTANT LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO MISES EN PLACE AU PORT AUTONOME DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
- VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
- VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
- VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
- VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
- VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
- VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
- VU La Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 01069/23/CA/PAD du 30 juin 2023 ;
- VU La Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 ;
- VU La Résolution n° 01114/23/CA/PAD du 28 décembre 2023, portant adoption du budget pour l'exercice 2024 et son instruction générale n° 0024/24/DG/PAD du 17 janvier 2024 fixant le cadre général de l'exécution du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2024 ;
- VU l'Appel d'Offres International Ouvert n° 028/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 29/12/2023 pour la fourniture et l'implémentation d'une solution permettant la dématérialisation des processus des systèmes de management des normes ISO mises en place au Port Autonome de Douala ;
- VU le compte-rendu de la 20^{ième} session du 02 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala ;

Considérant les nécessités de service,



DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- Le **GROUPEMENT QUALITEC SARL & SAS QUALIOS, B.P 12.431 Douala**, est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert n° 028/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 du 29/12/2023 pour la fourniture et l'implémentation d'une solution permettant la dématérialisation des processus des systèmes de management des normes ISO mises en place au Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 159 795 000 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXÉCUTION : Dix-huit (18) mois.**

ARTICLE 2.- Le Mandataire du Groupement adjudicataire est prié de se présenter à la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la présente décision.

ARTICLE 3.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /-

DOUALA le 16 Mai 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO'O Cyrus

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 18240332/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA DÉFINITION DU CADRE D'APPUI AU FONCTIONNEMENT ET À LA PÉRENNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRES ET ATELIERS DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la Loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun;

VU la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

VU... le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024;

VU la Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la

signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU les textes régissant le corps de métier ;

VU l'avis d'appel d'offre national restreint n°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 avril 2024 en procédure d'urgence, relatif au recrutement d'un consultant en vue de la définition du cadre d'appui au fonctionnement et à la pérennisation des équipements de laboratoires et ateliers des établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur;

VU la lettre n°15/MINESUP/CIPM/Sec du 22 mai 2024.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entreprise suivante a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif l'avis d'appel d'offre national restreint n°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 avril 2024 en procédure d'urgence pour l'appui logistique et technique, en vue de la définition du cadre d'appui au fonctionnement et à la pérennisation des équipements de laboratoires et ateliers des établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Définition du cadre d'appui au fonctionnement et à la pérennisation des équipements de laboratoires et ateliers des établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	ETS SAINT JOSEPH, BP: 13 250 Yaoundé	79 241 625 F CFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N°06/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (06 VÉHICULES PICK UP DIESEL DOUBLE CABINE) À L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRAD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

La Loi 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des

Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;

Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;

Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu La circulaire n° 005/CAB/PM du 31 décembre 2014 relative à l'anticipation de la procédure de passation des Marchés publics avant la mise en place de la disponibilité des financements ;

La circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : le **groupement Entrepreneurs du Sahel/ ETS Découverte du sahel, BP : 2770 Yaoundé Tél : 693 82 42 52, N° du contribuable M102316152502L** a été retenu pour l'exécution du Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres N°06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 du 02/04/2024 pour la fourniture du matériel roulant (06 véhicules pick up diesel double cabine à l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).

Montant TTC : 180 000 000 (cent quatre-vingt millions) Francs CFA.

Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

Financement : Appui Spécial pour la Noix de Cajou (ASNC)

Exercice : 2024

Article 2 : Le Mandataire dudit Groupement est invité à se présenter au Service des Marchés de l'IRAD pour recevoir notification du projet de Marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA MISSION DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES EXPLOITANTS DE MOTOCYCLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVERNE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la Programmation 2024 des aspirations des populations à la base, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, Autorité contractante Lance un avis de consultation pour la mission de sensibilisation et de formation des exploitants de motocycles dans la Commune d'Arrondissement de Douala IVème.

2. Consistance des prestations

La mission de sensibilisation et de formation des exploitants de motocycles de la présente Demande de Cotation est constituée des éléments ci-après :

L'identification des conducteurs des motos taxis ;

Confection des gilets d'identification des conducteurs de moto (1000 gilets) ;

Déterminer et identifier les partenaires sociaux et publics concernés par les questions de prévention et de sécurité routières ;

Elaborer une méthodologie de renforcement de capacité d'intervention en matière de sécurité routière ;

Organiser une session spéciale d'examen de permis de conduire catégorie « A » pour 200 motos taximen ;

Frais divers

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **quinze millions (15 000 000)** francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) 2024 du
Ministre de Transport, Imputation locale :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV', sis à Bonassama — Bonaberi, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV au Service Technique des publications du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tel : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV', sis à Bonassama Bonaberi, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV au Service Technique des publications du présent Avis. **B.P** : 9693 Douala ; Tel : 699 59 55 19/ 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, porte 22, précisant la référence de l'Avis d'appel d'offre et le nom de l'entreprise.**

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV", (cabinet du maître d'ouvrage) 2ème **stage porte 1, B.P** : 9693 Douala ; Tel : 699 59 55 19/ 672 47 94 57 au plus tard le **28 Juin 2024 à 13 heures** (heures limites) et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA MISSION DE
SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES EXPLOITANTS DE MOTOCYCLES DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVème**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Délai de Livraison

Le délai de la mission est fixé à **trente (30) jours** maximums à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en

Charge des Finances et dont le montant, fixe ci-après est de : **2% du montant TTC de l'offre, soit : (trois cent mille) 300 000 francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mots** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le **28 Juin 2024 à 14 heures** et se fera en un temps par un comité ad hoc commis par le Maître d'Ouvrage, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, **2ème stage porte 11.**

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative ;

Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée 48 heures après le dépouillement ;

Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

- Note technique inférieure à 75%.

Criteres essentiels

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire OUI ou NON,

L'évacuation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après

Capacité financière OUI ou NON

Reference de l'entreprise OUI ou NON

Qualité du personnel OUI ou NON

Méthodologie OUI ou NON

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins distante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours compter de la date de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama Bonaberi, a l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV au Service Technique ou au cabinet du maitre d'ouvrage 2eme **stage porte 1**. B.P : 9693 Douala ; Tel : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

Denonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

Additif a l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres

DOUALA le 30 Mai 2024

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE MANDJOU

**ADDITIF N°002 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 04 /AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2024DU 14/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNMAGASIN DE STOCKAGE A BAZZAMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DEPARTEMENT
DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation au présent appel d'offres repose sur le respect du principe de la liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures; d'efficience et d'intégrité.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La participation repose sur le respect du principe de la liberté d'accès à la commande Publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, d'efficience et d'intégrité.</p>

MANDJOU le 31 Mai 2024

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

COMMUNE DE HINA

**DEMANDE, DE COTATIONN° 003/DC/C.HRNA/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024 EN EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (EQUIPEMENT ENENEROFFI
SOLAIRE) DES CENTRES DE SANTE DE BERING ET DE GAMDOUGOUM, DANS LA COMMUNE DE MINA.
DEPARTEMENT DU MAYO- ISANAGA, REGION DELEXIRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINSANTE de l'exercice 2024, Monsieur le Maire de la commune de Hina, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance, un avis de consultation pour travaux d'électrification (équipement en énergie solaire) des centres de santé de BERING ET DE GAMDOUGOUM» Département du Mayo/Isanaga. Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

travaux d'électrification (équipement en énergie solaire) des centres de santé de BERING ET DE GAMDOUGOUM» Département du Mayo Tsanaga. Région de l'Extrême-Nord.

3. Coût Prévisionnel

le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

la prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'investissement Public du MINSANTE, exercice 2024, Imputation 58 40 047 06 641324 464211611.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès du Service Technique de la commune de Hina. dès la publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la commune de Hina. dès la publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable auprès de la Recette Municipale de Hina.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service Technique de la commune de Hina au plus tard le 28/06/2024 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**DEMANDE, DE COTATION
N° 003/DC/C.HrNA/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024 EN EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (EQUIPEMENT EN
ENERGIE SOLAIRE) DES CENTRES DE SANTE DE BERING ET DE GAMDOUGOUM,
DANS LA COMMUNE DE MINA. DEPARTEMENT DU MAYO- ISANAGA, REGION DE
LEXIRÈME-NORD.**

10. Délai de Livraison

le délai maximum prévu pour les prestations objet de la présente demande de cotation est de trois (03) mois. La prestation se fera dans la Commune de Hina.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant un million (1 000,000) francs CFA.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ci dont la liste figure dans la pièce n°8 de la présente Demande de Cotation.

elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^e) jour inclus après le délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service Technique de la commune de Hina au plus tard le 28/06/2024 à 10 heures, heure locale.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le 28/06/2024 Juin à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la commune de Hina, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**11. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2em étape ; Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes ;

11.1- Critères éliminatoires**11.1. Pièces administratives**

a) Dossier incomplet ;

b) Pièce falsifiée ;

c) absence de la caution de soumission.

d) absence des références de Penreprise dans le domaine au cours des deux dernières années (joindre les copies des lettres commandes : première et dernière page et le PV de réception) d'au moins cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.

11.1.3- Offre financière

a) Offre financière incomplète,

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Hina.

HINA le 3 Juin 2024

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AAONO-PU/CM/SG/ST/CIPM/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOULEMBE, ET A L'ECOLE PUBLIC DE LETTA, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>La participation au présent appel d'offres repose sur le respect du principe de la liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures; d'efficacité et d'intégrité.</p>

MANDJOU le 31 Mai 2024

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°016/AONO/CUD/CIPM1/2024 POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA BASE VOIRIE DE
YOUPWE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité de la Base Voirie de YOUPWE qui abrite les parcs et magasins des fourrières municipales, les parcs à engins des travaux en régie, les bureaux et les équipements divers, le Maire de la Ville, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de sécurisation de la Base Voirie de YOUPWE.

2. Consistance des prestations

travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements
- Fondation ;
- Travaux de Maçonnerie ;
- Electricité ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Quarante millions (40 000 000) FCFA toutes taxes comprises**

4. Allotissement

Les travaux s'exécuteront en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de Droit Public installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine. Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tel : 233 42 15 09 Douala- Cameroun.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Sise a 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, a cote de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tel : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille)**. FCFA, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer a ('Appel d'Offres).

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies marquées comme tels et une copie numérique, devra parvenir contre récépissé a la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise a 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, a cote de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tel : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au Plus tard le 10 juillet 2024 à 12h00. Heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CUD/CIPM1/2024
POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA BASE VOIRIE DE YOUPWE**

« **A** n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance habilitée a délivré des cautions, agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **Huit cent mille (800 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en

Originaux ou en copies certifiées conformer par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de ('Appel d'Offres).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précèdent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de ('Avis d'Appel d'Offres).

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres Techniques et financières aura lieu le 10 juillet 2024 à 13h00 par la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1^{er} à BONANJO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Criteres eliminatoires :

- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après le dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect de quatre (04) critères essentiels sur 7 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publié par le Ministère en charge des Marchés Publics
 - La déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années.

2.Criteres essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

N°	CRITERES D'EVALUATION	APPRE CIATION
1	Chiffre d'Affaires	Oui/Non
2	Les References du Cocontractant	Oui/Non
3	Experience du personnel d'encadrement	Oui/Non
4	La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
5	Preuves d'acceptation des Conditions du Marche (CCAP et CCTP paraphe)	Oui/Non
6	Note methodologies	Oui/Non
7	Accès a une ligne de crédit	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées, écrites en lettres et en chiffres et non manuscrites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Cent vingt (120) jours à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de

La Communauté Urbaine de Douala, sise a 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, Sem° étage, a cote de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tel : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededoualayahoo.fr.

Denonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

Presentation de l'offre

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, places sous double enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres et cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

DOUALA le 5 Juin 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/2024 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, lance un avis à consultation pour l'équipement de l'abattoir de Nkolandom, dans la Commune d'Ebolowa II, département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché sont :

- Groupe électrogène Diesel Insonorisé Triphasé P= 5 KVA ;
- Inverseur automatique + accessoires d'installation et mise en service du groupe électrique ;
- Construction d'un abri pour le groupe avec porte métallique ;
- Transport et manutention matériel ;
- Fourniture gasoil.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel dans le tableau ci-après :

LOT	DÉSIGNATION	MONTANT
Unique	EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NKOLANDOM	8 900 000

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture en matériel et équipement, pouvant justifier d'une expérience minimale dans la réalisation des prestations similaires.

5. Financement

L'équipement de la présente consultation est financée par : Le Ministère de l'Elevage, Pêches et des Industries Animales, Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune d'Ebolowa 2, dès publication du présent avis ou sur le site web de l'ARMP. Le dossier de consultation peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la Commune d'Ebolowa 2 tél. : 696 454 828/691 510 572 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA, à la Recette Municipale d'Ebolowa 2, représentant les frais d'acquisition dudit dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au Secrétariat de la SIGAMP de la Commune d'Ebolowa 2 contre récépissé, **au plus tard le 21/06/2024 à 14 heures** précises, heure locale

N°002/DC/PU/C-EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2024 DU 23/05/2024 RELATIVE À L'EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la présente demande de cotation est de Deux (02) mois soit 60 jours.

9. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-après :

LOT	DÉSIGNATION	CAUTION	COÛT DE LA DC
Unique	EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NKOLANDOM	178 000	10 000

10. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Cent soixante-dix-huit mille (178 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, pour compter de la date de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **21/06/2024 à 15Heures** dans la salle des actes de la Mairie d'Ebolowa II par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce administrative après le délai de 48 heures réglementaires prévues pour sa régularisation ;
- Production des offres en nombre insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Non-respect de 100 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif ;

ARTICLE 13 : PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

- Le chiffre d'affaires ;
- La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) ;
- Le service après-vente ;
- La présentation de l'offre ;
- L'expérience du personnel (le cas échéant) ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (le cas échéant) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (le cas échéant).

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Maitre d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui disposera des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

EBOLOWA le 23 Mai 2024

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE DE LAGDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/DAONO/C-LDO/CIPM/2024 DU 15/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE SUR L'AXE DJAMBOUTOU-MBELLASUR UN LINAIRE DE 5 KM DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 30 186 01 641514 922 464211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de **réhabilitations d'une piste agricole sur l'axe DJAMBOUTOU-MBELLASUR UN LINAIRE DE 5 KM**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :
Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : DJAMBOUTOU-MBELLASUR UN LINAIRE DE 5 KM ;

SERIE 100 INSTALLATIONS
SERIE 200 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
SERIE 300 ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
SERIE 400 OUVRAGE D'ART
SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
SERIE 600: DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en **un seul lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres **est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **BIP MINADER, EXERCICE 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à des heures ouvrables à la **SIGAMP de la Commune de LAGDO.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis auprès de la SIGAMP de la Commune de LAGDO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de LAGDO.**

9. Remises des offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la SIGAMP de LAGDO, sis à la Commune de LAGDO **au plus tard le 13/06/2024 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-LDO/CIPM/2024 DU
15/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE
AGRICOLE SUR L'AXE DJAMBOUTOU-MBELLA SUR UN LINAIRE DE 5 KM DANS LA
COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE ;
REFERENCES BUDGETAIRES :
Autorisation dépense :
Imputation Budgétaire : 58 30 186 01 641514 922 464211
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois** pour l'unique lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Quatre cent soixante mille (460 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux (01) ou en copies (06) certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **13/06/2024 à partir de 11 heures, heure local** e, par la Commission interne de Passation des Marchés de LAGDO, dans la salle de réunion BEM de la Commune de LAGDO. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
 - 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
 - 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la souscommission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 24 (70%) critères essentiels sur 33 conformément à la grille de notation contenu dans le RPAO.

Offre financière

- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans le DAO ;
- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 33 jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur **03 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **08 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **08 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **09 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **03 critères** ;
- Preuve d'acceptation sur **02 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères essentiels sur 33 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **Service des marchés de la Commune de Lagdo** ou en appelant les numéros suivants ; **656 23 18 00/678 55 73 05**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

LAGDO le 15 Mai 2024

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

ADDITIF NO.1 RELATIF A APPEL D'OFFRES N°000007/AONO/MINMIDT/CIPM/2024 DU 21 MAI 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE

PIECE N°1 :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
(AAO)

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tels et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », au plus tard le 06 juin 2024 à 12 heures.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000007/AONO/MINMIDT/CIPM/2024 DU 21 MAI 2024
RELATIF A L'ACQUISITION DE SEIZE (16) MOTOS POUR LES SERVICES.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de session de la CIPM du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par la Commission de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres dont elle a la charge.

Elle se fera en un (01) temps, le 06 juin 2024 à 13 heures dans la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, 1er étage porte 153.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas à l'un des critères ci-après seront automatiquement rejetées :

Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce administrative 48 h après ouverture des offres;

Fausse déclaration ou document falsifié ;

3. Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;

4. Absence de prospectus en couleur et fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;

Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;

Non-respect de 100% des spécifications techniques majeures des équipements ;

Offre financière incomplète ;

Omission d'un prix unitaire quantifié ;

Non-respect du délai de livraison ;

Non délivrance de la capacité financière et domiciliation bancaire par la même banque ;

Non-satisfaction d'au moins 5 des 6 critères essentiels.

13.2 Critères essentiels

Présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure) oui/non ;

Garantie des équipements et certificat d'origine oui/non ;

Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires oui/non ;

Capacité financière requise oui/non ;

Planning de livraison et service après-vente oui/non ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page). oui/non

Pièce N°5 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES :

VOIR TABLEAU EN PIERCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le **MINISTRE**

FUH CALISTUS GENTRY

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU
23 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS
CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence**, pour les travaux d'aménagement paysager des espaces publics dans certains quartiers de l'arrondissement de douala 3^{ème}

2. Consistance des prestations

3.1- Les travaux comprennent principalement :

Pour le LOT N°1

- Les travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Elévation ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- *Electricité*

- Peinture.
- VRD

Pour le LOT N°2

- Les travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Elévation ;
- *Charpente et couverture ;*

3. Cout Prévisionnel

provision budgétaire de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA pour chaque lot.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots distincts ci-après définis :

Numéro du Lot	QUARTIERS
LOT N°1	BONADIWOTO

LOT N°2	BILONGUE
---------	----------

NB : Un même Soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024. Pour une provision budgétaire de **20 000 000**

(Vingt millions) francs CFA pour chaque lot.

Numéro du Lot	Montant Prévisionnel
LOT N°1	Vingt Millions (20 000 000) Francs CFA
LOT N°2	Vingt Millions (20 000 000) Francs CFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente milles (30.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **28 juin 2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 POUR LES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois pour chaque lot** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

9-1. Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard **le 28 juin 2024 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM), sis au 1^{er} étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.

9-2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **sous peine de rejet** de son offre, une caution de soumission de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA Pour chaque lot**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

9-3. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

9-4. Ces pièces devront **obligatoirement** dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

9-5. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel **d'Offres sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

- L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 28 juin 2024 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

10.2- La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

10.3- Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix ;
- f) Note technique inférieure à 70% ;

- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
- h) Offre financière incomplète.
- i) Non-exécution des travaux d'aménagement paysager au cours des deux dernières années.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et **détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :**

1. Présentation générale de l'Offre.....	Oui/non
1. Références techniques de l'entreprise	Oui/non
1. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
1. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels.....	Oui/non
1. Méthodologie d'exécution	Oui/non
1. Capacité financière	Oui/non

11.3. Qualification Technique

Chaque offre est validée après satisfaction **de 70% au moins de ses sous-critères.**

11.4. Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-distante.**

N.B : un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755.



DOUALA le 3 Juin 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000175/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 30 MAI 2024
RELATIF À LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT(CAA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture en trois (03) lots indépendants des ordinateurs et imprimantes à la CAA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture des équipements suivants :

Treize (13) stations de travail AIO ;
Vingt-quatre (24) ordinateurs professionnels;
Onze (11) stations de travail mobiles ;
Vingt (20) imprimantes laser multifonction ;
Deux (02) stations trading deux écrans.

Les spécifications techniques de ces équipements sont détaillées dans la pièce N°5 (Descriptif de la fourniture) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent quinze millions quatre cent mille (115 400 000) Francs CFA TTC**, repartis ainsi qu'il suit :

Lot N°1 : cinquante-quatre millions (50 400 000) Francs CFA ;
Lot N°2 : cinquante-sept millions quatre cent mille (57 400 000) de Francs CFA;
Lot N°3 : sept millions six cent mille (7 600 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots , reparties comme suit:

Lot N°1 : Stations de travail AIO et stations de travail mobiles

Treize (13) stations de travail AIO;

Onze (11) stations de travail mobiles .

Lot N°2 : Ordinateurs professionnels et imprimantes laser multifonction

Vingt-quatre (24) ordinateurs professionnels;

Vingt (20) imprimantes laser multifonction.

Lot N°3 : Stations trading deux écrans

Deux (02) stations trading deux écrans + unité centrale

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute société ou entreprise de droit camerounais, spécialisée dans la fourniture des équipements et services informatiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'investissement de la CAA de l'exercice 2024, imputation **244 200 101 « MATERIEL INFORMATIQUE »**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87/ 657 709 261, dès publication du présent avis ou dans les sites www.caa.cm, www.marchespublics.cm et www.armp.cm.

1- MODE DE SOUMISSION :

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **exclusivement en ligne.**

Pour toute assistance, bien vouloir contacter la Division des Systèmes d'Information (DSI) du MINMAP qui est chargée de la Passation de Marchés en ligne.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : **Cent mille (100 000) Francs CFA**, dans le compte N° **33 59 88 60001-94 ouvert au nom de l'ARMP** dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **12 Juillet 2024** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sis au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00000175/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 30 MAI 2024 RELATIF À LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de ce matériel objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours**.

Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million huit mille (1 008 000) Francs CFA pour le lot N°1, un million cent quarante-huit mille (1 148 000) Francs CFA pour le lot N°2 et cent cinquante-deux mille (152 000) Francs CFA pour le lot N°3, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5^{ème} étage immeuble CAA, le **12 Juillet 2024 à 15 heures**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- ü Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- ü Absence de la caution de soumission ;
- ü Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- ü Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
- ü Absence du prospectus ;
- ü Note technique inférieur à 75 % de « OUI » ;
- ü Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ayant l'indication (*) ;
- ü Absence de l'attestation du fabricant ;
- ü Absence du certificat de conformité délivré par le fabricant ;
- ü Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (oui/non), sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- La Présentation générale de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- La capacité financière ;
- La qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- La méthodologie d'exécution des prestations ;
- Les délais de livraison et service après vente ;
- Les Caractéristiques techniques des équipements ;
- Preuve d'acceptation du marché.

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins 75% de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau – 1, porte S1.08 de l'immeuble siège de la CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01 07/ 657 709 261.

1- DENONCIATIONS

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 30 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE BIWONG BULU

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07/05/2024 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE NKOETYE ET DE L'AQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD, EN DEUX LOTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 27 100 02 641 811 464221 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Biwong Bulu une demande de cotation pour l'équipement en matériel médical du CSI Nkoetyé et de l'acquisition du matériel de lutte contre l'insalubrité dans la commune de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du sud, en deux lots

2. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de huit millions (8 000 000) francs CFA pour le lot 1 et dix millions (10 000 000) francs CFA pour le lot 2.

3. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire des deux (02) lots à la fois.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux soumissionnaires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en fourniture d'équipements.

5. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) Ministère de la Décentralisation et du Développement local et du Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du Développement durable, exercice 2024 pour un coût prévisionnel de huit millions (8 000 000) francs CFA pour le lot 1 et dix millions (10 000 000) francs CFA pour le lot 2.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Biwong Bulu

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de paiement émise par la Recette Municipale de Biwong Bulu ou au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25 000) Francs CFA.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée exceptionnellement à la Préfecture d'Ebolowa contre récépissé à la Mairie de Biwong Bulu **au plus tard le 30/05/2024 2024 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 du 07/05/ 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE NKOETYÉ ET DE L'AQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture ne doit pas dépasser un maximum d'UN (01) MOIS, soit trente jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 160 000 (cent soixante mille) Francs CFA pour le lot 1 et 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA pour le lot 2 établi par un organisme bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30/05/2024 2024 à 13 heures**, heure locale, exceptionnellement à la salle des Actes de la Préfecture d'Ebolowa par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Biwong Bulu, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Offre administrative incomplète (pièces non conformes)
- Caractéristiques techniques des équipements livrés non conformes
- Non production des factures proforma et des spécimens en couleur ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères de qualification

Les Caractéristiques techniques des équipements commandés conformes suivant l'état de besoin défini pour chaque lot et les prix de la mercuriale en vigueur

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Biwong Bulu, Tél. 683 68 90 96 /690 44 92 05

BIWONG-BULU le 7 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO EBIA SAMUEL

COMMUNE DE BIWONG BULU

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CBBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07/05/2024 POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP D'APKWAE YENDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 27 100 02 641811 404 221821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BIWONG BULU une demande de cotation pour LES TAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP D'APKWAE YENDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la prestation joint au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de huit millions cinq francs CFA (8 500 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en travaux de réhabilitation des bâtiments.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local exercice 2024 pour un montant prévisionnel de **huit millions cinq francs CFA (8 500 000) francs CFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Biwong Bulu

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette municipale de BIWONG BULU, d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies respectivement marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Biwong Bulu au **plus tard le 31/05/2024 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CBBU/CIPM/2024 DU 03/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP D'APKWAE YENDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la prestation ne doit pas dépasser un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 170 000 (cent soixante-dix mille), établi par un organisme bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 31/05/ 2024 à 13 heures**, heure locale, exceptionnellement à la Préfecture d'Ebolowa par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Biwong Bulu, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Documents administratifs non conformes ou falsifiés ;
- Absence d'un prix unitaire non quantifié ;
- Absence d'un prix unitaire dans le bordereau descriptif et quantificatif ;
- Absence ou non-conformité de la caution ;
- Absence de la quittance d'achat ;

Critères de qualification

- Caractéristiques techniques conformes suivant l'état de besoin défini dans les descriptifs respectifs des prestations et équipements commandés

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Biwong Bulu, Tél.. 683 68 90 96 /699 60 11 38

BIWONG-BULU le 3 Mai 2024

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

COMMUNE DE BIWONG BULU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/PU/C-BBU/CIPM/2024
DU 22/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS
CERTAINS ETABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, REGION DU SUD. EN DEUX (02) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 27 100 02 641811 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024 dans le Département de la Mvila, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction, d'infrastructures scolaires dans certains établissements primaires de la Commune de Biwong-Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud en deux (02) lots .

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

N°ORDRE	INTITULE	FINANCEMENT	IMPUTATION	MONTANT
Lot (01)	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIBA III	MINEDUB	58 15 102 01 641811 523314	20 000 000
Lot (02)	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP d'ONGOL YEMINSSEM	MINEDDEVEL	58 27 100 02 641811 523314	16 500 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif. Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Lot 1

Travaux préparatoires- études ;

Terrassements ;

Ouvrages en infrastructures ;

Ouvrages en superstructures ;

Maçonnerie et ravalement ;

Charpente – Couverture ;

Menuiserie Bois ;

Menuiserie Métallique ;

Revêtement ;

Electricité ;

Peinture ;

Assainissements ;

Aménagements extérieurs.

Lot 2

Travaux préparatoires- suivi ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonnerie – Elévations ;

Charpente – Couverture – Plafonnage ;

Menuiserie Métallique

Electricité ; ;

3. Cout Prévisionnel

Peinture ;

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables constituant l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage pour les constructions est de : 20 000 000 (vingt millions) pour le lot1 et 16 500 000 (seize millions cinq cent mille) pour le lot 2/RD

4. Allotissement

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent PAO.

ORDRE	INTITULE	FINANCEMENT	IMPUTATION	MONTANT
-------	----------	-------------	------------	---------

Lot (01)	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIBA III	MINEDUB	58 15 102 01 641811 523314	20 000 000
Lot (02)	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP d'ONGOL YEMINSSEM	MINEDDEVEL	58 27 100 02 641811 523314	16 500 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et sans fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

Abandon des chantiers, marchés précédent en cour de réalisation au-delà des délais contractuels sans raisons techniques ou

La constitution des entreprises en groupement est autorisée conformément à la réglementation en vigueur

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB pour le Lot 1 et MINEDDEVEL pour les Lots 2 ; E

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la Mairie de BIWONG BULU, Tel : 6

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au SIGAMP de la Commune de BIWONG BULU, dès publication du présent avis aux services du Trésor public d'Ebolowa, d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et six (06) Copies marquées de
plus tard le 20/06/2024 à 13 Heures précises, heure locale, où un Agent de la Commune la recevra et devant porter la mention

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 01/ AONO /PU/C-BBu/ SIGAMP/CIPM/ 2024 du 22/05/2024
Région du Sud. FINANCEM

(An

10. Delai de Livraison

Le délais prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03)mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier
lot 1 et 330 000 (trois cent trente mille) FCFA pour le lot 2 valable trente (30)joursau-delàdeladate devaliditédesoffres.

NB :

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de qu

Toutefois, l'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier entraine le reje

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent dater de moins det rois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances c

Le présent avis sera publié à la Mairie de Biwong-Bulu et auprès des Services de la Délégation Départementale des Marchés P

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, exceptionnellement dans la salle de réunion de la préfecture d'EBOLOWA . L'ouverture se procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon des chantiers, marchés précédents en cour de réalisation au-delà des délais contractuels sans raisons techniques
- Pièces administratives :
 - Absence de la caution de soumission ;
 - Absence d'une pièce Administrative après les 48h prévues par la réglementation ;
 - La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables
- Offre technique :
 - Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
 - Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
- Plan Type ;
- Délai d'exécution des prestations
 - non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de rubrique méthodologique)
 - Offre technique incomplète ;
 - Fausse déclaration, documents falsifiés;
 - Non-respect de deux (02) critères essentiels.
- Offre financière :
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ;
- absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- non-conformité au modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet (document).

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

1. Présentation générale de l'offre ;
2. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale aux moins 2/3 du montant prévisionnel

3. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires)
 4. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, un technicien supérieur du génie civil)
 5. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location)
-
1. La méthodologie d'exécution des tâches, planning et exécution des tâches.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre est la moins distante et la plus avantageuse pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante. Les remises éventuelles proposées par certains soumissionnaires n'ont pas été prises en compte dans la présente consultation.

NB : Toutefois, une seule entreprise ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de BIWONG BULU.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 05 JUIN 2024 TRONÇON RECTORAT – FEICOM :
AMÉNAGEMENT.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relative à l'exécution des travaux d'aménagement de la voirie urbaine Rectorat – FEICOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Terrassement et apport en terre ;
- Drainage ;
- Réglage de la plateforme ;
- Imprégnation sablée ;
- Enduit bicouche ;
- Déplacement des réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Marché seront financés à hauteur de 40 000 000 (Quarante millions) de FCFA TTC.

4. Allotissement

Lot Unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Communauté Urbaine de Bertoua située sur la Nationale N°1, Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal, auprès du Chef Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) du Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Chef Service SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tél : 695 315 370/676 274 300, Email: daniellefotso9@gmail.com dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté Urbaine, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua située sur la Nationale N°1, Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone.....).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels (l'ensemble des offres devront être dans une clé USB), devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de, au plus tard le **26/06/2024 à 10 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 05 JUN 2024

Tronçon rectorat – FEICOM : aménagement.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois maximum**.

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est fixé à **800 000 (huit cent milles) Francs CFA**. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre et les assurances, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à **800 000 (huit cent milles) Francs CFA**. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre et les assurances, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission à l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua située sur la Nationale N°1, Avenue YELLEM MADI lieudit village artisanal. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **26/06/2024 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre Administrative :
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Technique :
- Note technique inférieure à (43) « OUI » sur 52 ;
- N'avoir pas réalisé un projet similaire au cours des trois dernières années d'un montant ? 25 000 000.
- Offre Financière :
 - Offre financière incomplète (absence d'au moins 20% du sous détail des prix);
 - Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié

- Non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;

12.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
 - Le matériel de chantier à mobiliser ;
 - Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
 - Attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 40 000 000F CFA
 - La visite des lieux ;
 - Le planning d'exécution des travaux
 - Qualification du personnel.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua Tél : 695 315 370/676 274 300, Email: daniellefoto9@gmail.com.

BERTOUA le 5 Juin 2024

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SIC/CIPMPI/2024 DU04 JUIN 2024 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, ASSISTANCE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2025-2026

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) lance pour le compte des exercices budgétaires 2025 et 2026, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription par la SIC d'une police d'assurance Maladie Groupe, Assistance et Individuelle Accidents de son personnel.

2. Consistance des prestations

Au Cameroun et à l'étranger.

1. Consistance des prestations :

Les prestations à exécuter consistent en un lot unique « Assurance Maladie Groupe, Assistance et Individuelle Accidents du personnel SIC » détaillées dans les Termes de Références (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de cette prestation est de cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprise sur une durée de vingt-quatre (24) mois soit :

Tranche ferme : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA ;

Tranche conditionnelle : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances, ayant une présence effective de cinq (5) ans au moins dans le marché camerounais d'assurance et disposant d'un partenariat technique à l'étranger.

1. Gestion :

La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par la compagnie d'assurance adjudicataire du marché, en collaboration avec le courtier mandaté par la SIC.

La rémunération du courtier sera assurée par la Compagnie d'Assurance retenue comme adjudicataire conformément à la réglementation en vigueur et la grille prévue par le Ministère des Finances relative au paiement des commissions des courtiers.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget de la SIC des exercices 2025 et 2026 dont l'imputation est : **62581330**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Cellule des Marchés de la SIC sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail: info@sic.cm, Site Web: www.sic.cm. Sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte CAS ARMP/BICEC.

Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies marquées comme telles**, seront déposées sous enveloppes scellées au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, quartier Hippodrome Yaoundé, face immeuble T. BELLA, BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le 04 Juillet 2024 à 13 heures précises heure locale, et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015 /AONO/SIC/CIPMpi/2024 DU 04 JUIN 2024 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, ASSISTANCE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN EXERCICES 2025-2026

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois, soit une tranche ferme de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et une tranche conditionnelle de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre un cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, (Cf. pièce N° 11 du présent DAO) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Ledit cautionnement est fixé à trois millions six cent mille (3 600 000) francs CFA. Ce cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps à la salle des conférences de la SIC par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC :

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 04 Juillet 2024 à 14 heures précises heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée à une date ultérieure, après analyse des offres administratives et techniques.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 points seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission ;

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures d'un document administratif jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence de l'attestation du Ministère chargé des Finances prouvant que le soumissionnaire fonctionne normalement (attestation d'adhésion au Code CIMA) ;
- Placement sous procédure de redressement, sous administration provisoire, sous administration séquestre ou retrait d'agrément ;
- Absence de l'agrément CIMA autorisant à exercer dans le secteur ;
- Offre technique non conforme aux prescriptions des TDR et du CCAP ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre technique ;
- Défaut de présentation des états C1, C4, C10b tableau F et C11 dûment certifiés chacun pour les exercices 2021, 2022, 2023.

2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères ci-après définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères	Points
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté, etc.)	6
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des 3 dernières années (joindre 1ère et dernière page du marché signées des parties, attestations de satisfecit)	14
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés au cours des 3 derniers exercices	15
Couverture de la marge de solvabilité au cours des 3 derniers exercices	13
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des 5 dernières années	10
Traités de réassurance dans la branche similaire et partenaires techniques à l'étranger et au Cameroun	10
Facilités accordées	5
TOTAL	100

NB : Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à quatre-vingt (80/100) points.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'Assureur remplissant les capacités administratives et techniques requises et présentant l'offre financière évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

NB: "Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro: 1517".

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

CONSEIL REGIONAL DU SUD

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CRS/CIPM/2024 DU 24/05/2024 POUR L'ASSURANCE DES VEHICULES POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24 4 42 0111 3 61520

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la sélection de :trois (03)compagnies d'assurance ou groupement de decompagnies d'assurance pour l'assurance des véhicules pour le compte du Conseil Régional du Sud. (En Procédure D'urgence).

2. Consistance des prestations

La couverture attendue dans le cadre de cette police s'articule autour de :

- Responsabilité civile et Recours Tiers Incendie ;
- Défense recours ou assistance judiciaire ;
- IPT/IAC : Individuel Accident Personnes Transportées/ Individuel Accident Conducteur ou protection conducteur;
- Dommages par accidents ;
- Bris de glaces ;
- Incendie et Explosions ;
- Vol Total, Vol Partiel ;
- Vol Braquage ;
- La garantie assistance à réparation ;
- Assistance Automobile en cas de Panne et d'Accident (Aide au Constat, Remorquage et véhicule de remplacement de 01 à 08 jours) pour tous les véhicules de catégorie 1&2.

3. Allotissement

Le financement de cet Appel à Manifestation d'Intérêt sera supporté par le Budget du Conseil Régional du Sudexercice 2024, et est constitué d'un seul lot.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans le domaine du suivi et contrôle des travaux routiers, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiantes d'une capacité technique, financière et opérationnelle dans le domaine concerné. A cet effet, les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) intéressés par cet Avis d'Appel à manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience.

5. Remises des offres

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées dans un document en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

Partie I



PIECE N°	DESIGNATION
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
A2	Certificat de conformité fiscale ;
A3	Une attestation d'immatriculation ;
A4	- Une attestation de soumission CNPS, en cours de validité, certifiant que le soumissionnaire a effectivement versé à la CNPS les sommes dont il est redevable (pièce produite en original);
A5	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun ;
A6	l'acte notarié en cas de groupement d'entreprises ;
A7	La Procuration donnant pouvoir de signature en cas de groupement d'entreprises (pièce produite en original),
A8	Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics.
A9	Une attestation et un plan de localisation signé par le candidat.
A10	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première (Photocopie)
A11	L'Agrément

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

La deuxième portera la mention « références » et contiendra les documents ci-après :

PIECE N°	DESIGNATION	NOTE
	Présentation de l'offre	/3
A1	Une liste de trois références des marchés ces trois dernières années	/3
A2	Les pièces justificatives en photocopies desdits marchés (PV de réception, premières et dernières pages de chaque contrat)	/3
A3	<p>Les franchises applicables dans le cadre du présent projet se déclinent ainsi qu'il suit :</p> <p>Responsabilité Civile / Recours Tiers Incendie :</p> <p>IPT/IAC :</p> <p>Défense Recours ou Assistance Juridique :</p> <p>Dommages par accidents :</p> <p>Assistance réparations :</p> <p>Bris de glaces :</p> <p>Vol Total, Vol partiel, Brigandages :</p> <p>Braquage :</p> <p>Incendie du véhicule assuré :</p> <p style="text-align: center;">A REMPLIR PAR LES CANDIDATS</p>	/9

Chaque dossier de manifestation d'intérêt devra parvenir au secrétariat général du conseil régional du Sud, Tél : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, au plus tard le 26/06/2024, 14 heures, et déposé contre décharge. Le dossier administratif et technique doit être placé dans une enveloppe unique portant la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/AMI/RS/CRS/SM/CIPM/2024 DU24/05/2026 POUR L'ASSURANCE DES VEHICULES POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD. (En Procédure D'urgence).

6. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES**

- Dossier administratif et technique non-conforme ou incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note inférieure à 15/18;

CRITERES ESSENTIELS

- Présentation de l'offre : /3
- Liste des projets : /3
- Justificatifs : /3
- Franchises : /9

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés du conseil régional du Sud, Téléphone (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis.

EBOLOWA le 24 Mai 2024

Le PRÉFET

MVE ELEMVA Emmanuel

COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
08/AONO/C-KKEM/CIPM-TBEC/2024 DU 28/05/2024 POUR L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS
LA COMMUNE DE KEKEM DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'Appui à l'Opération Ville Verte dans la Commune de Kékem Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- La préparation du sol;
- Le matériel végétal ;
- L'achat du petit matériel pour entretien.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (Dix millions) de FCFA.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné ; 'Appui à l'Opération Ville Verte dans la Commune de Kékem.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et agricoles.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sur le site de l'ARMP, sur la plateforme du MINMAP et aux heures ouvrables au Secrétariat général du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de : 20 000 (Vingt mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le 19/06/2024 à 09 heures précises contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 08/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2024 DU 28/05/2024 POUR L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA
COMMUNE DE KEKEM DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM, REGION DE L'OUEST,
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 200 000 (Deux cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

NJ^ Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 9., à partir de 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Elle se fera en 03 étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- Vérification technique des offres techniquement conformes ;
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

a) Offre Administrative

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée au-delà du délai de 48 heures réglementaire ;

- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;

- Pièce falsifiée,

b) Offre technique

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Le non-respect d'au moins deux (02) oui de la grille d'évaluation.

c) Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre.

2 Critères essentiels :

- Présentation des offres ;
- Références antérieures de l'entreprise ;
- Organisation et méthodologie ;
- Personnel du chantier ;
- Matériel de chantier ;
- Planning et délai de livraison des travaux ;
- Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- Attestation de catégorisation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires ci-dessus évoqués.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 698 98 18 89

KEKEM le 28 Mai 2024

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE BANA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ SP/ CBANA/CIPM DDJ L LIAI 2FJ24 2024 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CSI ET CMA DE LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUCST, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la commune de Bana lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'équipement en énergie solaire

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'équipement en énergie solaire de CSI et CMA de la Commune de Bana.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de 46 609 991 (Quarante Six Millions Six Cent Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt Onze) FCF A.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement. Equipement en Energie Solaire Des Csi Et Cma De La Commune De Bana

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 pour un montant prévisionnel de 46 609 991 (Quarante Six Millions Six Cent Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt Onze) FCF A.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d' Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bana dès la publication du présent avis. Il peut également être téléchargé dans le site de l' AR.MP

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d' Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Bana, dès la publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale auprès de la Commune de Bana d'une somme non remboursable de: Cinquante mille (50.000) F.CFA. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Les copies devront être envoyées au secrétariat de la commune de Bana, au plus tard le 25 JUIN 2021 à 10 heures, heure locale

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de Neuf Cent Trente Mille (930.000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'auto-routine administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des équipements en énergie solaire des CSI et CMA de la Commune de Bana.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **25/06/2024 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bana.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- / Fausse déclaration, pièce falsifiée, scannée ou faux document ;
- / Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée, 48 heures après le dépouillement ;
- / Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- / Note technique inférieure à 90% (quatre-vingt-dix pour cent) de « OUI » ;
- / Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- / Absence de l'original de la quittance d'achat du DAO.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

1. Présentation des offres
2. Références antérieures de l'entreprise
3. Organisation et Méthodologie
4. Personnel du chantier
5. Matériel de chantier
6. Planning des travaux et Délai de livraison des travaux
7. Attestation de visite du site signée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la commune de Bana.

BANA le 28 Mai 2024

Le MAIRE

FANGA Jean Baptiste

COMMUNE DE BANA

A VIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/ AONO/ SP/ CBANA/CIPM DU 07 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE FORAGE AGRO PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A L'ABATTOLR DE BAPOUH DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la commune de Bana lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage pastorale a energie solaire a Bapouh dans la Commune de Bana, Departement du Haut-Nkam, Region de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du present Appel d'Offres, comprennent la construction d'un forage, d'equipement d'un systeme de pompage solaire, de chateau d'eau sureleve en beton arme ct d'un abreuvoir de la maniere suivante :

- La construction d'un forage;
- Equipement d'un systeme de pompage solaire;
- La construction d'un chateau sureleve ;
- La construction d'un abreuvoir;
- La mise en place des comites de gestion des points d'eau.

3. Cout Prévisionnel

montant previsionnel de **25 000 000 (Vingt Cinq Millions) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du present Appel d'Offres, se feront en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au present Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une experience averee dans l'exécution des projets d'energies renouvelables,

La participation sous forme de groupement est admise a condition que le Chef de file soit designe et que les attributions specifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du present Appel d'Offres, seront finances.par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 pour un montant previsionnel de 25 000 000 (Vingt Cinq Millions) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d' Appel d'Offres peut etre consulte aux heures ouvrables a la Commune de Ban a des publication du present avis. 11 peut egalement etre telecharge sur le site de l' ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Ilana, dès la publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale auprès de la Commune de Bana d'une somme non remboursable de : Tricente mille (30.000) F.CFA. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission ..

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur .. adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français OU en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies mars.uees comme tels devra parvenir au secrétariat de la commune de Bana, au plus tard le 25 juin 2024, à 10 heures, heure locale

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de: Cinq Cent Mille (500 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution. de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis administratifs, des propositions techniques et financières, aura lieu le 25/06/2024 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bana.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- / Fausse déclaration, pièce falsifiée, scannée ou faux document ;
- / Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée, 48 heures après le dépouillement ;
- / Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- / Note technique inférieure à 90% (quatre-vingt-dix pour cent) de « OUI » ;
- / Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- / Absence de l'original de la quittance d'achat du DAO

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

1. Présentation des offres
2. Références antérieures de l'entreprise
3. Organisation et Méthodologie
4. Personnel du chantier
5. Matériel de chantier
6. Planning des travaux et Délai de livraison des travaux
7. Attestation de visite du site signée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Particulier de la commune de Bana.

BANA le 28 Mai 2024

Le MAIRE

FANGA Jean Baptiste

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2024 DU 13/05/2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPAT EXERCICES 2023-2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 05 110000 522117

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2024, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREI ET DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements;
- Fondation ;
- maçonnerie - élévation
- Menuiseries métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de trente millions (30 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie Civil

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEPAT-Exercice 2024-2025

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au, secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2024 DU 13/05/2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT
DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de 600 000 (six-cent mille) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/06/2024 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% (soit 17 OUI sur 23) ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.

MBOUDA le 13 Mai 2024

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

COMMUNE DE LOLODORF

N°002/DC/C. LOLODORF/SIGAMP/CIPM/2024 DU24/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM, Exercice 2024, le Maire de la Commune de LOLODORF, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE LOLODORF. Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

N°	Désignation des ouvrages	
100	BUREAUX DU MAIRE, SES ADJOINTS, SECRETAIR	
101	Bureau directeur 2m réf 275 avec retour muni d'un tiroir pour clavier + caisson à 3 tiroirs + sous-main	
102	Bureau directeur en bois massif (Bibinga, bibolo, ou mouvingue), 1.50 x 1m avec retour + 3 tiroirs+ sous-main	
103	Fauteuil présidentiel en cuir avec dossier haut, accoudoirs en bois, capitonné de cuir, assise réglable et basculant, support sur roulette (pour le Maire)	
104	Fauteuil directeur en cuir rembourré avec accoudoir superposé en bois et cuir soutenu par deux fers simples entre les accoudoirs, coulissante sur 4 roulettes	
105	Armoire de rangement prestige 04 battants, 02 vitrés AR-519 (pour bureau du maire)	U
106	Meuble TV en bois laqué 4 compartiments ,136 x 36cm, MT-478(pour bureau du M	
107	Armoire de rangement en bois laqué marron avec 02 battants vitrés et 02 battants en bois AR-80 ^E	
108	Tapis de sol supers couleur rouge fleuri	
109	Rideau double prestige + accessoires 2 x 140 x 250	
110	Rideau double Simple + accessoires 2 x 140 x 250	
111	Tringle en métal double de 160 x310 cm avec support, vis et cheville couleur noire	U
112	Salon VIP en cuir rembourré de 6 places 3+2+1 (pour le bureau du maire)	U
113	Table basse en bois, vitrée,2 compartiments 130 X70 Cm	U
114		



Chaise visiteur noir avec accoudoirs en PVC (pour le bureau du maire)

115	Chaise visiteur 098A tissu + filet avec accoudoirs en PVC CV-305F	U
116	Micro-ordinateur complet HP Pro desk 400G2 MT, Intel pentium dual core G3250/3.2Ghz, Ram 2GO, DD500Go, écran 19", lecteur graveur DVD-RW, VGA,DVI,Freedos,3ports , RJ45	U
117	Imprimante HP Color laser jet pro MFP M277N (impression, copie, numériseur , fax intégré, impression laser couleur) pour le Maire	U
118	Imprimante HP laser jet pro MFP M125A (impression, Scan,copy)	U
119	SCANNER HP Scan jet Pro 2500F1	U
120	Téléviseur écran plat LED Numérique HISENSE 40"SMART	U
121	Photocopieur CANON IMAGE RUNNER	U
122	Réfrigérateur LG GIC-131-SLQ 90L	U
Sous total 100		
200		
201	bureau en bois laqué, 120 x 60 x 75, avec retour, 1 tiroir, 1 battant	U
202	Table de bureau rectangulaire en bois de 140 x 60cm + tiroir	U
203	Fauteuil de bureau noir en simili cuir avec accoudoir en PVC	U
204	Fauteuil secrétaire bleu avec accoudoir en PVC noir	U
205	Microordinateur complet HP pro desk 400G2 MT, Intel pentium dual core G3250/3.2Ghz, Ram 2GO, DD500Go, écran 19", lecteur graveur DVD-RW, VGA, DVI, Freedos, 3ports, RJ45	U
206	Imprimante HP Deskjet ink advantage 4645(print, fax, scan, copy) wifi, réseau internet	U
207	Armoire de rangement pour document en bois massif 2M x1M +2 Battants	U
208	Chaise visiteur noir en simili cuir sans accoudoirs	U
Sous total 200		
300	EQUIPEMENT COLLECTIF ET DIVERS	
301	table de conférence ovale, modulable 25 places en bois massif 5sall	U
302	Grande table en bois traité pour célébration des cérémonies diverses 5.5*1,00*0,75(salle des actes)	U
303	Table de réception en bois blanc, démontable, ronde, 10 places	U
304	Fauteuil présidentiel en cuir, assise réglable et basculant, support sur roulette (pour inviter de marque et président de cérémonie)	U
305	Fauteuil directeur en cuir rembourré avec accoudoir superposé en bois et cuir soutenu par deux fers simple entre les accoudoirs, coulissante sur 5 roulettes (pour conférenciers)	U
306	fauteuil directeur grillage noir avec accoudoir PVC noir/inox + repose tête (pour réunion)	U

307	Chaise VIP pour cérémonie avec pieds métallique	U
308	Chaise rembourrée pour cérémonie	U
309	Chapiteau couvert de 4 cotés, couleur blanche, 50places	U
310	Sonorisation complète ; console 16 pistes amplificateur, mixeur, 2grands baffles ,2 baffles moyens, 2 microphones mobiles, 2 microphones fixes, 4 trépied pour baffles et micro et toutes autres sujétions	ff
311	Téléviseur écran plat numérique LG 49" \$(pour hall)	U
312	Banc en bois traité de 2,50*0,40 avec dossier haut pour visiteur	U
313	Rallonge multiprise legrand 4P	U
314	Vidéo projecteur Sony Dx 220 UXGA 1600X1200 Luminosité ANSI 2700 LUMENS	U
315	Rouleau de câble de 100m	U
316	Onduleur LIGHT WAVE LW-UPS 650VA	U
317	Rideau 250 x 270+14 œillets (salle de réunion et mariage)	U
318	Tringle 2m BER	U
319	Support tringle mural	U
320	Rouleau tapis rouge	M2
321	Groupe électrogène Honda EB 300 5,3KVA, démarrage à clé,	U

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent vingt-neuf francs CFA(49 999 829) franc CFATTC

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et jouissant d'une capacité financière de Dix(10) millions F CFA

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget FEICOM, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la Mairie de Lolodorf, dès publication du présent avis. Tél : (237)690641552 / 694915208

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Lolodorf, d'une somme non remboursable de 70 000Frs (soixante-dix mille francs) CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé à la SIGAMP de la Mairie de Lolodorf, **au plus tard le 21/06/2024 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.LOLODORF/SIGAMP/CIPM 2024 DU 24/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE LOLODORF

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels objet de la présente Demande de Cotation est fixé à Trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de un million (1 000 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, **aura lieu le 21/06/2024 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf dans la salle des actes de la Mairie de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 103 de la Circulaire relative à l'application du Code des Marchés Publics);

Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;

Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses, pièces falsifiées ou scannées;

Absence d'un (01) prospectus accompagné de la fiche technique précisant clairement les caractéristiques du matériel proposé

Dépassement du délai de livraison ;

Absence d'un Service après-vente;

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des oui des critères éliminatoires

Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB :Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Mairie de Lolodorf : Tél (237)690641552 / 694915208.

LOLODORF le 23 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°03 /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024
DU_02/04/2024_POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES DE MACHINES D'EXTRACTION DE JUS DE
POMMES DE CAJOU POUR 04 REGIONS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

La Loi 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des
Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des
Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23
février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

- Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
 - Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
 - Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
 - Vu La circulaire n° 005/CAB/PM du 31 décembre 2014 relative à l'anticipation de la procédure de passation des Marchés publics avant la mise en place de la disponibilité des financements ;
 - La circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise **ETS BAEL, BP 12458 Yaoundé, Tél : 675363670, N° contribuable P0188115109026N** a été retenue pour l'exécution du Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres N°05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 du 02/04/2024 pour la fourniture des prototypes de machines d'extraction de jus de pommes de Cajou pour 04 Régions.

Montant TTC : 54 050 000 (cinquante-quatre millions cinquante mille) Francs CFA.

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Financement : Appui Spécial Noix de Cajou (ASNC)

Exercice : 2024

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet de Marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 1840333/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°09/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 05 AVRIL 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT APPORTER UN APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA MATURATION DES PROJETS DU PROGRAMME D'APPUI À LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET FACULTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la Loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;

VU la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

VU... le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

VU la Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la

signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU les textes régissant le corps de métier ;

VU l'avis d'appel d'offre national restreint n°09/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 avril 2024, en procédure d'urgence, relatif au recrutement d'un consultant pour l'appui logistique et technique en vue de la maturation des projets du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement supérieur ;

VU la lettre n°14/MINESUP/CIPM/Sec du 21 mai 2024.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entreprise suivante a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif l'avis d'appel d'offre national restreint n°09/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 avril 2024 en procédure d'urgence pour l'appui logistique et technique en vue de la maturation des projets du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement supérieur, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Appui logistique et technique en vue de la maturation des projets du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement supérieur	ENGINEERS & DESIGNERS (ENDES) SARL, BP: 648 Douala	69 994 318 F CFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU**DECISION PREFECTORALE N°099/DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,****Vu** la Constitution ;**Vu** le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;**Vu** le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;**Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** le Décret N° 2023/189 du 06 avril 2023 portant nomination de Monsieur **ETAPA François Franquelin**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du département du Nyong et Mfoumou ;**Vu** l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;**Vu** la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°01/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2024 du 18 avril 2024, pour l'achèvement des travaux de construction de cinq (05) ponts effondres dans les groupements maka'a-oveng-yebekolo et aménagement des voies d'accès, dans le département du Nyong et Mfoumou, région du centre. (En procédure d'urgence).**DECIDE :****Article 1^{er}** : L'achèvement des travaux de construction de cinq (05) ponts effondrés dans les groupements maka'a-oveng-yebekolo et aménagement des voies d'accès, dans le département du Nyong et Mfoumou, région du centre , est **attribué à l'entreprise ci-après** :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AUTORISATION GRE A GRE N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
1	N°01/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2024 du 18 avril 2024	MITACHI FORWARD B.P: // Tél : 696 51 31 61	95 000 045 FCFA	RETENUE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 31 Mai 2024

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

KOREA INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY

INVITATION OF BIDS (PROCUREMENT OF SERVICES) DATE: 05 JUNE 2024 INVITATION NO.: 2024-0004

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The KOICA (Korea International Cooperation Agency) Cameroon Office invites foreign and local eligible Bidders for Design and Construction supervision services for Enhancing Awareness and Capacity Building for Public Service Transformation Project in Cameroon.

Brief of Bidding

? Bid Title	Design & Supervision services for the project for Enhancing Awareness and Capacity Building for Public Service Transformation in Cameroon
? Summary of Services	Geological survey, Design and Construction supervision
? Duration	24 Months from the date of signing the contract
? Project Budget	USD 344,960 (excluding value-added taxes and other fees)

? Employer: KOICA Cameroon Office

? Bid Type: International Bidding, Open Competitive Bidding

? Selection of the Successful Bidders: by Negotiation

? Bidder's qualification requirement: Please refer to Bid Data sheet (BDS)

? Name of Currency: USD

? Application for bidding (Date): Until 14 June 2024

? Pre-Bid meeting (Time and Date, Place): 28 June 2024, 10:00, KOICA

? Submission deadline (Time and Date, Place): 4 July 2024, 09:00~16:00, KOICA

? Technical Evaluation & Bid Opening (Time and Date, Place): 8 July 2024, 10:00 KOICA

For further information, please refer to Bid Data Sheet (BDS). Original hard copy can be found at P.O. Box 35415, Yaounde, Cameroon, KOICA Office.

The available budget for this procurement assignment is USD344,960 and Bidders' Proposals should not exceed this budget. Any bid exceeding the project budget may result in rejection.

The Bidding Documents include the following documents:

Section 1 - Instructions to Bidders (ITB)

Section 2 - Bid Data Sheet (BDS)

Section 3 – Bidding Forms

Section 4 – Request for Proposal (RFP)

Section 5 – Reference Documents

Section 6 - General Conditions of Contract

Section 7 - Special Conditions of Contract

Section 8 - Contract Forms

Section 9 – Pledges

Language of Proposal: English

KOICA Cameroon Office requires that bidders and contractors observe the highest standard of ethics during the procurement and execution of such contracts. In pursuance of this policy, KOICA;

(a) will reject a proposal for award if it determines that the bidder recommended for award has engaged in corrupt or fraudulent practices in competing for the contract in question;

(b) will recognize a contractor as ineligible, for a period determined by KOICA.

The KOICA now invites sealed bids from eligible bidders from eligible source countries.

Interested eligible bidders may obtain further information on the bid form and inspect the bidding documents at KOICA Cameroon Office (cameroon@koica.go.kr)

All bids must be accompanied by a bid security of not less than five percent (5%) of Total Bid Price or stated fixed amount and must be delivered in accordance with the Instructions to Bidders on or before 16:00 on July 4 2024..

KOICA will not be responsible for any costs or expenses incurred by bidders in connection with the preparation or delivery of bids.

ZIP Code: N/A

Address: P.O. Box 35415, Yaounde, Cameroon

Website: https://www.koica.go.kr/sites/cmr_kr/index.do

Telephone: +237 2 22 20 71 44

E-mail: cameroon@koica.go.kr Person in charge: Mme. Sangeun Lee, Deputy Director

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le DEPUTY DIRECTOR

SANGEUN LEE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 18240334/D/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 1ER AVRIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT APPORTER UN APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE, EN VUE DE LA RÉDACTION D'UN MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROGRAMME D'APPUI À LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET FACULTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PRO-ACTPF)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

VU la Constitution ;
VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la Loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;
VU la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;
VU... le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
VU la Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU les textes régissant le corps de métier ;
VU l'avis d'appel d'offre national restreint n°06/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 1er avril 2024 en procédure d'urgence relatif au recrutement d'un consultant devant apporter un appui logistique et technique, pour la rédaction d'un manuel de procédures administratives financières et comptables du programme d'appui à la composante technologique, professionnelle et facultaire de l'enseignement supérieur (PRO-ACTPF) ;
VU la lettre n°13/MINESUP/CIPM/Sec du 21 mai 2024.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entreprise suivante a été retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'avis d'appel d'offre national restreint n°06/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 1er avril 2024, en procédure d'urgence, pour l'appui logistique et technique, pour la rédaction d'un manuel de procédures administratives financières et comptables du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement supérieur (PRO-ACTPF), ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC de la Lettre-Commande	Délai d'exécution
Appui logistique et technique, pour la rédaction d'un manuel de procédures administratives financières et comptables du programme d'appui à la composante technologique, professionnelle et facultaire de l'enseignement supérieur (PRO-ACTPF)	ETS SACRAMENTO, BP: 15 573 Yaoundé	49 369 500 F CFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

ADDITIF N° 001/A/CPB/SG-SIGAMP/2024 DU 31/05/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TSELA, REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE T DE BANDJOUNDANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BANDJOUN le 31 Mai 2024

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !